

« MAEC TRANSITION DES PRATIQUES »
TYPE D'INTERVENTION REGIONALE 70.27 DU PROGRAMME STRATEGIQUE NATIONAL
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR LORS DU DEPOT DU DOSSIER

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné
Pièces relatives au porteur	
Relevé d'identité bancaire (RIB)	Tous
Copie d'une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité ou passeport)	Tous
Certificat d'immatriculation indiquant le n° SIRET OU attestation d'immatriculation au Registre National des Entreprises	Personne physique
Attestation d'immatriculation au Registre National des Entreprises	Toute forme sociétaire
OU Extrait K-bis de moins de 3 mois	
OU Certificat d'immatriculation indiquant le n° SIRET ET exemplaires des statuts à jour	Tous
Attestation à jour de régularité au regard des obligations sociales délivrée par les services compétents (MSA)	
Preuve de la représentation légale et/ou preuve du pouvoir à demander l'aide si le signataire n'est pas le représentant légal	Si concerné
Autorisation de signature des associés du GAEC pour effectuer la demande d'aide	GAEC
Pièces relatives au projet	
Diagnostic initial	Si déjà réalisé et de moins de 6 mois
Justificatif accompagnement technique	Si contrat déjà conclu
Plan d'action	Si déjà réalisé



A noter que les pièces relatives au projet ne sont pas obligatoires au moment du dépôt du dossier mais conditionnent le versement du premier acompte.

Le diagnostic initial, le justificatif d'accompagnement technique et le plan d'action seront à fournir obligatoirement dans les 6 mois suivant la date d'engagement dans la mesure.

A défaut la demande ne sera pas prise en compte et le dossier sera clôturé.

**Pièces relatives aux critères de priorisation
qui permettront de classer les dossiers dans le cas où l'enveloppe budgétaire serait insuffisante**

Attestation CJA mentionnant la date d'installation	Jeune Agriculteur
Attestation MSA	Nouvel installé
Certificat de label AB	Exploitation en Agriculture Biologique
Attestation d'adhésion à des pratiques agricoles exemplaires (groupe 3000, Dephy...)	Si concerné
Certificat d'adhésion au GIEE	Si concerné
Annexe relative aux critères de sélection complétée	Si concerné
Attestation de formation de moins d'un an en lien avec réduction des IFT, pratiques agricoles bas carbone, autonomie fourragère	Si concerné